



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine (SPLRL)
Adresse de l'établissement :	SPLRL 35 route de l'ancienne Raffinerie – Zone du Malambas BP 70137 57280 HAUCONCOURT
Activité de l'établissement :	Stockage et mise à disposition de produits pétroliers
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :	Les effets s'étendant à l'extérieur du site ne touchent pas d'état voisin.
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<u>Les risques liés aux produits et aux installations sont :</u> • L'incendie (effets thermiques) ; • L'explosion (surpression). Sur le site, les principaux risques identifiés sont liés : - au stockage de produits pétroliers, - aux opérations de chargement/déchargement. <u>Conséquences :</u> Incendie : La chaleur rayonnée peut provoquer des brûlures. Pour les hydrocarbures, les fumées peuvent être asphyxiantes voire toxiques (à proximité directe du foyer). Explosion : L'explosion génère une surpression pouvant entraîner des lésions internes (poumons, tympons) dans l'environnement proche. Des risques secondaires peuvent être liés aux effets sur les structures tels que les bris de vitres.
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers	<u>Les principaux types de scénarios sont les suivants :</u> • Feu de nappe d'hydrocarbures (feu de bac, feu de rétention...)

permettant d'y faire face :	Les mesures de maîtrise permettant de faire face aux risques sont déclinées à travers une PPAM (Politique de Prévention des Accidents Majeurs) et d'un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) définissant : • Les risques • Les procédures de maîtrise des procédés • La formation du personnel • Le retour d'expérience • La gestion des situations d'urgence Des mesures techniques sont mises en place sur le dépôt afin de prévenir tout risque : • Des sondes anti-débordement • Des détecteurs d'hydrocarbures • Des arrêts d'urgence • Un système de défense contre l'incendie • Un plan de Modernisation des Installations visant à prévenir toute usure sur les installations Le site est gardienné 24h/24 et exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations et à la gestion des situations d'urgence. Des exercices sont régulièrement organisés.
---	--